

Fonds d'obligations canadiennes CI

Série E CAD



EN DATE DU 30 AVRIL 2025

APERÇU DU FONDS

Le fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe de gouvernements et de sociétés au Canada. Il est prévu actuellement que les placements dans des titres étrangers ne dépasseront pas, en général, 49 % des actifs du fonds.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Octobre 2011
CAD Total des actifs nets (\$CA)	2,7 milliards \$
En date du 04-29-2025	
VLPP	8,9263 \$
RFG (%)	1,33
En date du 09-30-2024	
Frais de gestion (%)	1,05
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	100 000 \$ (initial)/5 000 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0177 \$
Cote de crédit moyenne	A+

Niveau de risque¹



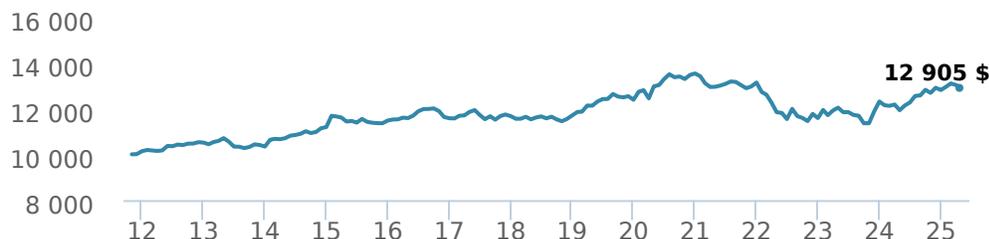
CODES DE FONDS

E	16187
A	FAI 837
	FAR ES* 847
	FR ES 1847
	FR 1941
EF	15187
F	726
I	893
O	18187
P	90159
Z	2941

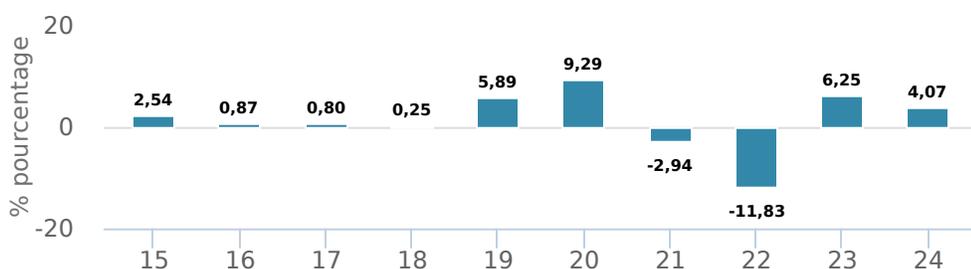
*Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
0,74 %	-0,96 %	-0,39 %	1,72 %	8,18 %	2,91 %	-0,11 %	1,22 %	1,90 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
04-25-2025	0,0177	11-22-2024	0,0165
03-28-2025	0,0237	10-25-2024	0,0166
02-21-2025	0,0167	09-27-2024	0,0233
01-24-2025	0,0271	08-23-2024	0,0178
12-13-2024	0,0136	07-26-2024	0,0238

TARIFS PRÉFÉRENTIELS CI⁴

Montant investi	Réduction combinée des frais
100 000 \$ - 250 000 \$	0,00 %
250 000 \$ - 500 000 \$	0,03 %
500 000 \$ - 1 000 000 \$	0,08 %
1 000 000 \$ - 2 500 000 \$	0,13 %
2 500 000 \$ - 5 000 000 \$	0,18 %
5 000 000 \$ et plus	0,20 %

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Coupon moyen %	3,86
Duration	7,00
Rendement	4,06

SOMMAIRE DE LA COTE (%)

AAA	37,41
AA	18,93
A	14,93
BBB	27,47
BB	1,14
NR	0,12
Cote de crédit moyenne	A+

* Obligations de sociétés et de gouvernement seulement.

EN DATE DU 30 AVRIL 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁵

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	55,23	Revenu fixe	96,07	Canada	97,15
Obligations de sociétés canadiennes	36,17	Espèces et quasi-espèces	3,71	États-Unis	2,80
Espèces et équivalents	3,71	Technologie	0,30	Allemagne	0,06
Obligations de sociétés étrangères	2,71	Autres	-0,08	Luxembourg	0,03
Hypothèques	1,15			Norvège	0,01
Obligations canadiennes - Autres	0,90			Pays-Bas	0,01
Obligations de gouvernements étrangers	0,20			Belgique	0,01
Autres	-0,07			Espagne	0,01
				Autres	-0,08

PRINCIPAUX TITRES⁶

	Secteur	(%)
1. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 4,25 % 15-mar-2034	Revenu fixe	3,56 %
2. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	Revenu fixe	2,76 %
3. Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	Revenu fixe	2,72 %
4. Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030	Revenu fixe	2,34 %
5. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	Revenu fixe	1,98 %
6. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 2,90 % 15-déc-2029	Revenu fixe	1,66 %
7. Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	Revenu fixe	1,61 %
8. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,10 % 15-mar-2031	Revenu fixe	1,48 %
9. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	Revenu fixe	1,43 %
10. Province de l'Ontario 4,65 % 02-jun-2041	Revenu fixe	1,41 %
11. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	Revenu fixe	1,32 %
12. Gouvernement du Canada 4,00 % 01-jun-2041	Revenu fixe	1,28 %
13. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-jun-2032	Revenu fixe	1,23 %
14. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2045	Revenu fixe	1,23 %
15. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	Revenu fixe	1,22 %

GESTIONNAIRES



John Shaw



Grant Connor

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les réductions des frais offertes dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI s'appliquent aux frais de gestion et d'administration lorsqu'au moins 100 000 \$ d'actifs sont détenus.

⁶ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Mai 2025